

Introduction

« *Syriyasi*, Avo, ces capitalistes ont retiré les câbles. Depuis qu'on a voté pour eux, ils se foutent bien de ce qui peut nous arriver, lâcha Zero, furieux. Ils affirment qu'on vole leur électricité. Pour qu'on soit reliés à nouveau au réseau, il faut qu'on paie 1 500 rands. C'est pour ça qu'on a un rassemblement en urgence, aujourd'hui. Les habitants sont en colère, Avo. Je n'ai jamais vu les gens aussi en colère après le gouvernement. »

Niq Mhlongo, *After tears*, Paris, Éditions Yago, 2010 (édition originale : 2007), p. 211-212.

De retour du Cap, où il a échoué à terminer ses études de droit, Avo, le personnage principal d'*After tears*, redécouvre Soweto, la *township* de son enfance, et renoue avec une vie faite de bricolages pour améliorer le quotidien. Témoin de plus en plus régulier du mécontentement social qui semble couvrir dans les quartiers populaires, le jeune homme se laisse entraîner par la curiosité et se joint à quelque cinq cents habitants en colère, massés sur le terrain de football de l'équipe locale. Là, juchée sur un tonneau et encadrée par des banderoles aux couleurs d'un « Comité de Soweto pour la crise de l'électricité », une jeune femme harangue la foule :

« – L'eau, c'est la vie, camarades! On payait bien moins cher pour l'eau et l'électricité pendant l'apartheid. Pourquoi devrions-nous accepter ce système ruineux d'un gouvernement noir de l'ANC? Pourquoi sommes-vous toujours, nous les pauvres, victimes de discrimination de la part de notre propre gouvernement? [...] Allons de maison en maison [...] et arrachons les compteurs qui viennent d'être installés.

[...]

Les gens chantaient et frappaient dans leurs mains, puis ils suivirent la femme qui tourna au coin de la rue vers Old Potchefstroom Road. Les fourgons de police suivaient la foule, sirènes hurlantes¹. »

Ce n'est pas seulement l'imagination de Niq Mhlongo qui est à l'œuvre dans ces quelques lignes. Depuis la fin des années 1990, l'Afrique du Sud est en effet le théâtre de manifestations presque quotidiennes contre les mauvaises conditions de vie que connaissent plusieurs millions d'individus. De la rurale Voortreker à l'urbaine Alexandra, des rues de Kayelitsha à celles de Diepsloot ou de Durban,

1. MLONGHO N., *After Tears*, Paris, Éditions Yago, 2010, p. 213 et 215.

des scènes semblables à celle décrite par le romancier se répètent régulièrement et mobilisent des dizaines, voire des centaines, de femmes et d'hommes issus des quartiers populaires d'Afrique du Sud. Analysant les statistiques de la police, le sociologue Peter Alexander estimait même que son pays était devenu « la capitale mondiale de la protestation » au cours des années 2000, aucune autre nation ne semblant alors connaître un tel niveau d'agitation sociale². À titre d'exemple, au cours de la seule période 2004/2005, alors que Thabo Mbeki est reconduit à la tête de l'État, pas moins de 5 900 manifestations seront recensées par les services de police³. Qu'ils soient pacifiques ou violents, ces actes de protestation ont rapidement trouvé leur place dans le paysage social actuel et dans la représentation que peut en avoir une majorité de Sud-Africains : chaque jour, ou presque, les barrages de fortune montés à la hâte sur les axes routiers bordant des *townships* et des camps de *squatters*, les rassemblements bruyants devant des bâtiments administratifs ou des banques, les incendies ou saccages de maisons appartenant à des élus locaux, les invasions de terrains, l'opposition physique aux expulsions commanditées par des municipalités et des établissements financiers, ou les marches dispersées à coup de gaz lacrymogène et de tirs à balles en caoutchouc, s'invitent dans les pages de journaux diffusés à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires. L'homogénéité apparente de leurs revendications a, en outre, permis d'atténuer la diversité de ces manifestations ; tant et si bien, d'ailleurs, qu'un terme générique – « *service delivery protests* » – s'est rapidement imposé dans la presse et les travaux académiques. Se trouvent ainsi désignées et rassemblées, toutes les mobilisations collectives qui visent à dénoncer le manque de logements, l'accès défaillant à certains biens et services élémentaires (l'eau, l'électricité, l'assainissement et la santé) ou à résister aux sanctions (expulsions, déconnexions) frappant les ménages qui ne peuvent honorer les factures de ces mêmes services. C'est à cette protestation que ce livre est consacré, et, peut-être plus encore, aux organisations qui cherchent à l'encadrer. Apparues au fil des années 2000, l'Anti-Privatisation Forum, le Landless People's Movement, le Concerned Citizens Group, l'Anti-Eviction Campaign, le Soweto Electricity Crisis Committee, Abahlali baseMjondolo ou l'Unemployed People's Movement, pour ne citer que les organisations les plus visibles dans l'espace public, ont connu des fortunes diverses. Elles se sont néanmoins affirmées dans le débat public en porte-parole de celles et ceux dont les vies n'ont pas semblé transformées outre mesure par l'avènement de la démocratie.

Une vie meilleure pour tous ?

Émergeant des zones les plus défavorisées des *townships* ou prenant corps dans les camps de logements informels qui croissent aux quatre coins de l'Afrique du

2. ALEXANDER P., « Protest and police statistics: some commentary », *Amandla*, mars 2012. <<http://www.amandla.org.za/home-page/1121-protests-and-police-statistics-some-commentary-by-prof-peter-alexander>>

3. BOND P. & DUGARD J., « The Case of Johannesburg Water: what really happened at the pre-paid parish pump », *Law, Democracy and Development*, vol. 12, n° 1, 2008, p. 1-28.

Sud contemporaine, ces mobilisations entrent *a priori* sans mal dans la catégorie des « mouvements de pauvres⁴ » : elles font intervenir des populations socialement dominées, dénuées de pouvoir apparent et reléguées dans les marges sociales et spatiales de la société. Qu'il se soit agi de sans-papiers, de chômeurs, de « précaires » ou de sans-domicile en France, de *squatters* en Inde ou de sans-terre au Brésil, les mouvements de pauvres ont été particulièrement travaillés par les sciences sociales contemporaines⁵. Il existe cependant une *particularité* sud-africaine. Les publics potentiellement concernés – « les pauvres » – sont en effet loin d'être numériquement minoritaires au sein d'une société où la misère est certainement l'une des choses les mieux partagées. À en croire les experts de l'OCDE, près de 40 % des Sud-Africains vivaient avec moins de 50 dollars par mois en 2012⁶. Ces chiffres ne doivent certes pas faire oublier que l'extrême pauvreté a fortement diminué depuis la fin de l'apartheid : un peu moins de 2 millions d'individus (sur une population totale de près de 40 millions de personnes) disposaient de moins de deux dollars par jour en 2011, contre près de 7 millions en 1996 et, surtout, 10 millions en 2002⁷. Cette dernière donnée vient d'ailleurs rappeler combien le début du XXI^e siècle, période d'émergence des premières grandes mobilisations sociales post-apartheid, a été socialement douloureux. En 2002, près de 21,9 millions de personnes connaissaient une situation de pauvreté absolue (elles étaient 20,2 millions en 1995⁸). À la même époque, la Commission sud-africaine des droits de l'Homme estimait même que 648 000 ménages (environ 24 millions d'individus) n'avaient tout simplement aucune source de revenus⁹.

Différents visages se profilent derrière ces chiffres : ceux de retraités noirs dont la pension est souvent la principale source de revenus de foyers où se côtoient trois générations, ceux de jeunes gens au chômage ne pouvant quitter le domicile familial, mais aussi ceux de parents vivant des allocations versées par l'État pour élever les enfants, ou de femmes et d'hommes d'âge mûr subsistant grâce à l'économie informelle. Le système de protection sociale faisant peu de cas des chômeurs et de tous ceux n'ayant jamais eu l'opportunité de travailler dans

4. PIVEN F. F. & CLOWARD R. A., *Poor People's Movements*, New York, Vintage Books, 1977.

5. Voir, entre autres, SIMÉANT J., *La Cause des sans-papiers*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998 ; PÉCHU C., *Droit Au Logement, genèse et sociologie d'une mobilisation*, Paris, Dalloz, coll. « Nouvelle Bibliothèque de Thèses », 2006 ; MOUCHARD D., *Être représenté. Mobilisations d'« exclus » dans la France des années 1990*, Paris, Economica, 2009 ; PIERRU E., *Guerre aux chômeurs ou guerre au chômage*, Bellescamps-en-Bauges, Editions du Croquant, coll. « Savoir / Agir », 2004 ; BLEIL S., *Vies et luttes des Sans terre au Sud du Brésil*, Paris, Karthala, 2012 ; MERKLEN D., « Les piqueteros en Argentine », *Tumultes*, n° 27, Paris, novembre 2006, p. 173-201.

6. Cité dans RÉMY J.-P., « L'Afrique du Sud en proie à une crise générale », *Le Monde*, supplément « Géo & Politique » des dimanche 4 et lundi 5 novembre 2012, p. 7.

7. BENJAMIN C., « White people still earn the most », *Mail & Guardian online*, 25 janvier 2013.

8. TERREBLANCHE S., « La démocratie post-apartheid : un nouveau système élitiste ? », *Afrique contemporaine*, n° 210, été 2004, p. 33.

9. Cité dans NAIDOO P. & VERIAVA A., « People before profits? A review of development and social change », *Development Update*, vol. 4, n° 4, 2004, p. 80.

l'économie formelle¹⁰, cette pauvreté s'est en outre d'autant mieux portée au cours des premières années du XXI^e siècle que certains chiffres, plus ou moins officiels¹¹, ont régulièrement placé le taux de chômage aux alentours des 40 % de la population en âge de travailler¹².

Si ses traits peuvent être relativement variés, la pauvreté a cependant une couleur et des lieux. Certes, les villages de caravanes et de tentes habités par des Blancs vivant sous le seuil de pauvreté sont de plus en plus visibles depuis le milieu des années 2000¹³. Mais ce mal touche davantage les populations noires, métisses et parfois indiennes, confinées dans des *townships* ou des camps de *squatters*. C'est à eux que les gouvernements emmenés par l'ANC se sont adressés dès 1994, au lendemain des premières élections démocratiques. Douze millions de Sud-Africains¹⁴ étaient alors privés de tout accès à l'eau potable, vingt-et-un millions ne bénéficiaient d'aucun système d'assainissement et autant, ou presque, en étaient réduits à vivre sans électricité¹⁵. Ces données reflétaient de la manière la plus crue les injustices produites par l'apartheid et, plus concrètement encore, le désinvestissement financier de l'État ségrégationniste à partir des années 1970. Promettre une « vie meilleure pour tous », pour reprendre le slogan de la première campagne électorale de l'ANC, justifia, par conséquent, les engagements volontaristes placés au cœur du *Reconstruction and Development Programme* (RDP), ce manifeste politique transformé en feuille de route officielle du premier gouvernement post-apartheid après les élections de 1994. Les politiques labellisées RDP ont, à première vue, connu des résultats encourageants. En 1999, le gouvernement annonçait ainsi le raccordement de deux millions de ménages au réseau d'eau¹⁶ et la construction de près d'un million et demi de logements. Trois ans plus tard, ses porte-parole revendiquaient d'avoir, au total, permis à 7 millions de personnes d'accéder enfin à l'eau potable et à 3,5 millions à l'électricité. À la même époque pourtant, 38 % des ménages sud-africains ne disposaient toujours

10. SEEKINGS J. & NATTRASS N., *Class, race and inequality in South Africa*, New Haven, Yale University Press, 2006, p. 306.

11. Alors qu'au début des années 2000, une définition restrictive du chômage permettait au gouvernement d'affirmer qu'un peu plus de 20 % de la population en âge de travailler était sans emploi, d'autres sources, notamment celles de l'OCDE, avaient tendance à considérer que ce mal était deux fois plus étendu. Sur les liens entre pauvreté et chômage en Afrique du Sud, voir HORTON C., « Dix ans déjà depuis la fin de l'apartheid. Un marché de l'emploi entre les fractures du passé et les défis du futur », *Afrique contemporaine*, n° 210, été 2004, p. 35-56.

12. S'ajoute à cela le fait que, entre 1998 et 2001, le temps partiel a augmenté de 31 %, tandis que le temps complet connaissait pour sa part une baisse de 8 % (MCKINLEY D. & VERIAYA A., *Arresting Dissents: State Repression and Post-Apartheid Social Movements. Research report*, Johannesburg & Cape Town, Center for the Study of Violence and Reconciliation, 2005, p. 15).

13. Le recensement de 2011 a révélé que 30 000 Blancs vivent dans des logements informels. Certaines associations affirment par ailleurs, sans forcément étayer leurs arguments, que près de 400 000 Blancs se trouveraient actuellement sous le seuil de pauvreté.

14. En 1996, le premier recensement post-apartheid évaluait la population à un peu plus de 40 millions d'habitants.

15. African National Congress, *Reconstruction and Development Programme: A policy framework*, Johannesburg, Umanyano Publications, 1994, p. 28.

16. PAPE J. & McDONALD D., « Introduction », J. PAPE & D. McDONALD (dir.), *Cost recovery and the crisis of service delivery in South Africa*, Londres & New York, Zed Books, 2002, p. 4.

pas d'un accès à au moins quatre des sept services fondamentaux que sont la santé, l'énergie, l'assainissement, l'éducation, les communications, le logement et l'eau potable¹⁷. En 2003, près de 30 % des citoyens noirs vivaient dans un logement informel ou, pour être plus précis, dans une cabane construite à partir de divers matériaux de récupération¹⁸.

De fortes inégalités socio-économiques parachèvent ce tableau social. Elles se sont accrues entre 1994 et le milieu des années 2000, après avoir pourtant connu une période de stabilité lors des dernières années de l'apartheid. Le coefficient de Gini, cet instrument mesurant le degré d'inégalité de la distribution des revenus dans une société, est même passé de 0,65 en 1995 à près de 0,7 en 2000¹⁹, offrant à l'Afrique du Sud de disputer au Brésil le statut de pays le plus inégalitaire au monde. Longtemps au cœur des rapports entre Blancs et non-Blancs, l'inégalitarisme sud-africain a cependant connu quelques mutations ces dernières années en venant se lover au cœur même des groupes « raciaux », et notamment au sein de la population noire. Sur la période allant de 1995 à 1998, le coefficient de Gini pour ce seul groupe (soit plus de 75 % de l'ensemble des Sud-Africains) est ainsi passé de 0,7 à 0,81²⁰. Le mouvement s'est par la suite confirmé, jusqu'au milieu des années 2000. Plusieurs économistes ont cru voir dans cette situation, l'aboutissement d'une transformation plus générale de la stratification sociale sud-africaine, « l'orientation raciale se transformant en distinction de classe » au cours des trente dernières années du xx^e siècle²¹. Ce processus a principalement permis la consolidation d'une « élite multiraciale²² » au sein de laquelle une minorité noire a trouvé sa place. Quelques chiffres pour s'en convaincre : la part du revenu national détenu par la population blanche est passée de 71 à 52 % entre 1970 et 1996 alors que, dans le même temps, celle des Noirs suivait le chemin inverse (de 20 à 36 %). De plus, alors qu'en 1990 seulement 2 % des 20 % de Sud-Africains ayant les revenus les plus élevés étaient noirs, leur part est passée à 10 % en 2001²³. L'accentuation récente de ce phénomène est à mettre en relation avec la volonté politique de « déracialiser » le système éducatif et le marché de l'emploi. Les principes et dispositifs élaborés en ce sens – le Black Economic Empowerment (BEE), la promotion de l'égalité sur le marché de l'emploi²⁴ et les dispositifs plus généraux de discrimination

17. TERREBLANCHE S., « La démocratie post-apartheid : un nouveau système élitiste ? », art. cit., p. 33.

18. MCKINLEY D. & VERIAYA A., *Arresting dissents*, op. cit.

19. Le coefficient de Gini est un nombre variant de 0 à 1, où 0 renvoie à une parfaite égalité de revenus et 1 à l'inégalité la plus totale dans la société.

20. LODGE T., « South Africa politics and collective action, 1994-2000 », B. KLANDERMANS, M. ROEFS & J. OLIVIER, *The State of the people: Citizens, civil society and governance in South Africa, 1994-2000*, Pretoria, Human Science Research Council, 2001, p. 2.

21. TERREBLANCHE S., « La démocratie post-apartheid », art. cit., p. 26.

22. SEEKINGS J. & NATTRASS N., « Class, distribution and redistribution in post-apartheid South Africa », *Transformation*, n° 50, 2002.

23. GUMEDE W., *Thabo Mbeki and the battle for the soul of the ANC*, Cape Town, Zebra Press, 2007, p. 222.

24. Dans un communiqué de presse publié en août 2011, la confédération syndicale COSATU, partie prenante de l'alliance au pouvoir, attirait l'attention sur les conclusions du récent rapport de la Commission for Employment Equity. Le document révélait en effet que les Blancs (12,1 % de la population active)

positive - n'ont cependant bénéficié qu'aux plus qualifiés, laissant de côté ce que certains n'hésitent pas à présenter comme un « sous-prolétariat » englobant, tout de même, 30 à 40 % des ménages sud-africains au début du XXI^e siècle.

« **Tambo, ça va mal, nous avons été trahis**²⁵ »

Les mots d'ordre protestataires ont, dès le début des années 2000, établi un lien direct entre la situation sociale décrite plus haut et les orientations suivies par les gouvernements depuis l'avènement de la démocratie. Avant tout soucieux de répondre aux attentes des investisseurs étrangers, les gouvernants post-apartheid auraient progressivement fait le choix d'une certaine orthodoxie et engagé le pays sur la voie de la « normalisation ». La preuve la plus flagrante d'une telle entreprise serait à chercher du côté de la stratégie économique adoptée en 1996 : le Growth, Employment and Redistribution (GEAR). Assimilé par ses nombreux détracteurs à un « ajustement structurel fait maison²⁶ », le GEAR devait mêler dérégulation du marché du travail, développement des privatisations, réduction des déficits et libéralisation commerciale, afin d'engendrer une croissance annuelle de 6 % à l'horizon 2000. En vain²⁷. La mise en place de cette stratégie économique n'a pas manqué d'être lue par une majorité d'observateurs comme l'ultime estocade portée à la « révolution sociale²⁸ » longtemps promise. C'est, plus encore, la thèse d'un ralliement des élites de l'ANC au « néolibéralisme » qui s'est progressivement imposée, tant au sein des gauches politiques et intellectuelles que dans une grande partie du monde médiatique.

L'idée d'un basculement idéologique des dirigeants ANC et de leurs alliés est, il est vrai, séduisante. Elle peut d'ailleurs s'appuyer sur les revirements de certains d'entre eux au cours des années 1990. À peine sorti de prison, Nelson Mandela n'écartait pas le recours aux nationalisations avant, une fois élu à la présidence de la République, d'affirmer que le RDP, programme sur lequel l'ANC venait d'être

occupaient encore 73,1 % des principales positions de direction dans le secteur économique, contre 12,7 % pour les Noirs (73,6 % de la population active). Le rapport insistait, plus généralement, sur la relative stabilité de cette situation : en 2006, 11,3 % des « *top managers* » étaient noirs et 74,9 % étaient blancs.

25. « Tambo, ça va mal, nous avons été trahis », chantent des habitants manifestant dans les rues de Voortreker en avril 2009. Ils s'adressent ainsi à Oliver Tambo, chef de l'ANC durant la période d'exil de l'organisation, mort en 1993 (cité dans HOLDT K. VON., « Insurgent citizenship and collective violence: analysis of case studies », *The smoke that calls. Insurgent citizenship and the struggle for a place in the new South Africa*, Johannesburg, CSV & SWOP, juillet 2011, p. 8).

26. NAIDOO P. & VERLAVA A., « People before profits? A review of development and social change », art. cit., p. 69.

27. La croissance annuelle entre 1994 et 2003 est d'environ 1 %. Elle passe, certes, à 3,7 % entre 2004 et 2007 mais même la Présidence de la République est contrainte de reconnaître le peu d'effets de tels résultats sur la pauvreté. La régulière absence de coordination des politiques associées à cette stratégie a très vraisemblablement contribué à renforcer la montée du chômage entamée dès les années 1970. Entre 1996 et 1998, plus de 380 000 emplois sud-africains ont ainsi disparu dans le secteur non agricole (BOND P., *Elite transition. From apartheid to neoliberalism in South Africa*, Londres & Pietermaritzburg, Pluto Press & University of Natal Press, 2000, p. 193).

28. CLING J.-P., *L'Économie sud-africaine au sortir de l'apartheid*, Paris, Karthala, 2000.

porté au pouvoir, n'évoquait en aucun cas cette procédure²⁹. Le temps passant, les privatisations ont même été présentées comme un pilier fondamental de toute politique gouvernementale³⁰, le marché se muant, quant à lui, en « potion magique » synonyme de liberté et d'égalité pour tous³¹. Le positionnement de Thabo Mbeki, étoile montante du Parti communiste dans les années 1970, sera tout autant dans la formule. En 1996, à l'occasion de la conférence de presse organisée pour exposer les grandes lignes du GEAR, celui qui était alors vice-président de la République saura d'ailleurs trouver les mots les moins ambigus pour définir son orientation politique: « Dites simplement que je suis un thatchérien³²! » Plus prolixe, l'un des rédacteurs du GEAR, l'économiste Stephen Gelb, admettra que l'un des objectifs premiers de cette nouvelle stratégie économique était tout simplement de « signaler aux investisseurs potentiels l'engagement du gouvernement en faveur de l'orthodoxie dominante³³ ». Contempteur régulier des élites ANC, l'essayiste Hein Marais estimait que « la gauche avait [de toute façon] déjà perdu la bataille macroéconomique » en 1994³⁴, deux ans avant la présentation du GEAR. En témoignent, dès le début des années 1990, les réguliers séjours sud-africains d'émissaires de la Banque mondiale soucieux de s'assurer de la « bonne volonté » des futurs dirigeants³⁵.

Mais une lecture en termes de *conversion* brutale et subite au néolibéralisme ne dit certainement pas tout de ce qui s'est joué dans l'élaboration d'une politique économique en phase avec certains standards internationaux. Une telle analyse suggère en effet l'existence de groupes dirigeants ANC totalement homogènes et regroupés autour d'un seul et même projet cohérent. Ce serait faire peu de cas de ce qu'à toujours été l'ANC. Au cours des années 1960, 1970 et 1980, le parti sud-africain a surtout permis le rassemblement de collectifs disparates mais partageant un même engagement contre l'apartheid. Se trouvaient ainsi réunis sous cette grande tente, des individus que l'on pourrait, vus d'Europe, rattacher à des familles politiques aussi diverses que la démocratie chrétienne, le nationalisme, la social-démocratie, le libéralisme et le communisme. Par ailleurs, et sans pour autant sous-évaluer la présence au sein même des élites ANC de réels partisans du « consensus de Washington », les orientations inscrites dans le GEAR, et notamment celles renvoyant à la compression des déficits publics, ont surtout semblé frappées du coin du bon sens pour un grand nombre de responsables tétanisés par

29. Le document de présentation du RDP affirme pourtant explicitement la nécessité de « développer le secteur public dans des domaines stratégiques par le biais, par exemple, des nationalisations », comme le rappelle Patrick Bond (*Elite transition*, *op. cit.*, p. 90).

30. LODGE T., « Policy Process within the African National Congress and the tripartite alliance », *Politikon*, vol. 26, n° 1, 1999, p. 25.

31. Thabo Mbeki, cité dans SAUL J. S., « Cry for the beloved country: the post-apartheid denouement », *Review of African Political Economy*, n° 89, septembre 2001, p. 437.

32. Nelson Mandela, cité dans GUMEDE W., *Thabo Mbeki and the battle for the soul of the ANC*, *op. cit.*, p. 89.

33. *Ibid.*, p. 88.

34. MARAIS H., *South Africa: Limits to change. The political economy of transformation*, Londres, New York & Cape Town, Zed Books & UCT Press, 1998, p. 156.

35. Le FMI et la Banque mondiale sauront d'ailleurs entretenir ce lien en engageant certains membres de l'ANC dans leurs antennes sud-africaines.

les contraintes budgétaires héritées de l'apartheid et médusés par l'effondrement économique de certains voisins « socialistes », comme la Tanzanie ou la Zambie, qu'ils avaient pu observer lors des années d'exil³⁶. Le GEAR et ce qui, de près ou de loin, peut lui être associé, relèvent dès lors tout autant d'un *sens commun* que d'un engagement idéologique dont la profondeur demeure difficile à sonder.

La nouvelle donne économique locale

Des principales orientations induites par le GEAR, c'est certainement celle ayant conduit à de sévères coupes dans les dépenses publiques qui a fait l'objet de l'effort gouvernemental le plus appuyé. À l'exception notable de la santé, la plupart des domaines d'intervention du RDP a été concernée par ce mouvement. Les restrictions ont notamment contribué à reconfigurer en profondeur le fonctionnement des pouvoirs locaux. Le montant des dotations étatiques leur étant allouées a ainsi chuté de plus de 55 % entre 1997 et 2000³⁷. Les autorités municipales ont alors dû trouver les ressources pour financer leurs budgets à hauteur de 90 %. De telles évolutions ont bien évidemment alimenté la déliquescence financière de nombreuses municipalités déjà affaiblies par la fusion (*amalgamation*) des *townships* et des villes « blanches » à partir de 1993, comme le confirme l'exemple de Johannesburg. Plongée dans de graves difficultés financières dès le milieu des années 1990, la municipalité avait pourtant tenté de remédier aux disparités existant entre ses quartiers les plus aisés et les *townships*. Le décalage était de taille : avant 1995, le Johannesburg City Council dépensait 3 000 rands par an pour un habitant des banlieues aisées du Nord quand la collectivité n'en consacrait que 500 à son voisin de Soweto³⁸. En situation de crise fiscale en 1997, la municipalité est contrainte d'accepter l'intervention du gouvernement provincial. Celle-ci s'opère cependant sous certaines conditions, notamment le gel de l'emploi municipal et le recours plus fréquent à la contractualisation et aux partenariats public-privé. Une commission est en outre mise en place afin de réfléchir, avec l'aide du cabinet PriceWaterhouse & Cooper, à une restructuration des services de la ville³⁹. Il en résulte le transfert de certaines missions, et en premier lieu la gestion de l'eau, de l'électricité et des déchets, vers des agences autonomes dont la ville devient la seule propriétaire sans être pour autant tenue de subventionner les budgets. La grève, en 1999, des 20 000 travailleurs municipaux rassemblés au sein du syndicat SAMWU (affilié à COSATU) ne changera rien au mouvement ainsi impulsé.

36. CLING J.-P., *L'Économie sud-africaine au sortir de l'apartheid*, op. cit., p. 96.

37. PAPE J. & McDONALD D., « Introduction », J. PAPE & D. McDONALD (dir.), *Cost recovery and the crisis of service delivery in South Africa*, op. cit.

38. LODGE T., « South African politics and collective action, 1994-2000 », B. KLANDERMANS, M. ROEFS & J. OLIVIER (dir.), *The State of the People Citizens, civil society and governance in South Africa, 1994-2000*, op. cit., p. 14.

39. BARCHIESI F., « Privatization and the historical trajectory of "social movement unionism": A case study of municipal workers in Johannesburg, SA », *International Labor and Working Class History*, n° 71, printemps 2007, p. 60.

Singulier par son ampleur, le cas de Johannesburg rend néanmoins compte de certaines des logiques qui, dès la fin des années 1990, se sont imposées dans la plupart des localités. Un temps présentées comme « les bras et les jambes du RDP » par Jay Naidoo, éphémère ministre du RDP, nombre de municipalités ont, dès cette époque, entrepris d'externaliser la gestion de diverses missions. À Durban, le service des bus est ainsi confié à un prestataire privé. L'évacuation des eaux pluviales connaît le même sort à Middleburg, tout comme l'immatriculation des véhicules dans la Province du Cape Nord ou l'entretien des rues au Cap⁴⁰. Mais au-delà de ces démarches, c'est surtout une logique de recouvrement des coûts qui s'est imposée comme seul moyen de rétablir l'équilibre des finances : le consommateur est appelé à payer au prix fort le service fourni⁴¹. Ce mouvement, souvent interprété comme une simple marchandisation des services publics, s'est accompagné d'un volet répressif, des sanctions presque mécaniques s'abattant sur les « mauvais payeurs ». Au Cap, près de 160 000 ménages ont ainsi été privés d'eau entre 1999 et 2001⁴². À Soweto, en début d'année 2001, ce sont jusqu'à 20 000 ménages qui auraient été déconnectés chaque mois⁴³. L'un des principaux dirigeants d'Eskom, la société distribuant l'électricité dans cette zone urbaine, annonçait même son intention de déconnecter « au moins 75 % des ménages » de la *township*⁴⁴. L'ampleur du problème s'est vérifiée à l'échelle du pays tout entier. Dans un article publié en 2002 et régulièrement cité par les *leaders* de la protestation sociale, l'économiste David McDonald estimait ainsi que, depuis la fin de l'apartheid, dix millions de Sud-Africains s'étaient vus retirer leur accès à l'eau et autant celui à l'électricité. Plus de deux millions d'individus avaient perdu leur logement à la suite du non paiement de leurs diverses factures, loyers ou traites⁴⁵.

Les (relatives) fêlures de l'alliance gouvernementale

Si elle s'est faite avec une apparente facilité, dans la mesure où elle n'était, selon Nelson Mandela, pas « négociable », l'introduction du GEAR a cependant souligné et exacerbé les déséquilibres au sein de l'alliance gouvernementale. Cette dernière englobe les anciens alliés des années de lutte contre l'apartheid :

40. PAPE J. & McDONALD D., « Introduction », art. cit., p. 6.

41. Reprenant un argumentaire déjà éprouvé par la Banque mondiale, les autorités ont souvent présenté ce principe de gestion comme un moyen des plus efficaces pour dégager les marges financières indispensables à la survie et, plus encore, au développement des services urbains (Voir, par exemple, Republic of South Africa, *Water supply and sanitation policy white paper*, Cape Town, Government Printers, 1994). Mais à d'autres moments, il a plus simplement été présenté comme un instrument d'éducation : celle d'usagers auxquels il convenait de rappeler la valeur du service qui leur était fourni.

42. DUGARD J., « Civic action and legal mobilization: the Phiri water meters case », J. HANDMAKER & R. BERKHOUT (dir.), *Mobilising Social Justice in South Africa: Perspectives from Researchers and Practitioners*, La Hague, ISS and Hivos, 2010, p. 78.

43. FIL-FLYNN M., « The electricity crisis in Soweto », *Municipal Services Project Occasional Paper Series 4*, 2001, p. 2.

44. JOHNSON B., dans *Mail & Guardian*, 6-12 avril 2000.

45. McDONALD D., « The theory and practice of cost recovery in South Africa », J. PAPE & D. McDONALD (dir.), *Cost recovery...*, op. cit., p. 22.

l'ANC, évidemment, mais aussi le Parti communiste et la confédération syndicale COSATU. L'accession au pouvoir s'est accompagnée de compromis, parfois douloureux, pour des syndicalistes et des communistes censés incarner la « gauche » de la coalition. Chargée par les dirigeants de l'ANC d'entretenir la patience des travailleurs⁴⁶, la confédération avait, en contrepartie, engagé tout son poids dans la rédaction du RDP et son élan redistributif. L'élaboration du GEAR par une quinzaine d'économistes principalement issus de la Banque nationale, de la Banque de développement et du monde universitaire, puis son adoption sans concertation en 1996, ont dès lors constitué une réelle déconvenue. Présents au sein des gouvernements locaux et des pouvoirs législatif et exécutif nationaux, les représentants de la « gauche » de l'alliance ont néanmoins semblé s'accommoder de cette situation. Les critiques les plus vives ont inmanquablement été sanctionnées, entraînant rappel à l'ordre, stigmatisation ou exclusion de leurs auteurs, systématiquement accusés de contribuer « à la défaite politique des forces populaires et à la destruction du socle économique nécessaire à l'amélioration continue des conditions de vie des travailleurs ordinaires⁴⁷ ». Au niveau local, cette situation a souvent placé les militants et les élus en porte-à-faux, entre la colère des habitants et la concurrence des nouvelles voix de la protestation. Sinon anesthésiée, du moins bien encadrée lors des premiers mois de la démocratie, cette dernière a en effet paru se réincarner dès la fin des années 1990 et n'a, depuis, cessé de se diffuser, jusqu'à devenir un élément-clef des joutes et des positionnements au sein du monde politique⁴⁸. On estime ainsi que, pour la seule période 1994-2000, ce sont entre 15 et 25 % des Sud-Africains noirs qui auraient, d'une manière ou d'une autre (signatures de pétitions, marches, participation à des rassemblements, peinture de slogans sur les murs, etc.), pris part à cette « politique contestataire » (« *contentious politics* ») tournée vers les questions de logement, d'éducation, de santé et de services publics⁴⁹.

Sur les frontières

Qu'est ce que la contestation sociale dans l'Afrique du Sud post-apartheid, c'est-à-dire dans un pays qui, depuis maintenant près de vingt ans, prétend au statut de démocratie libérale ? Une telle question, au centre de cet ouvrage, n'a réellement de sens que si on l'apprécie à l'aune du statut très particulier dont jouit la contestation dans la société sud-africaine. Alors que dans de nombreuses démocraties

46. MCKINLEY D., « Cosatu and the tripartite alliance since 1994 », communication au RAU Sociology, octobre 2002.

47. ANC, « Resolutions on the tripartite Alliance », document adopté lors du 50^e Congrès annuel, 1996, p. 17.

48. Comme en attestent les passes d'armes régulières entre certains responsables nationaux de l'ANC et ceux de la Democratic Alliance, principal parti d'opposition. Régulièrement attaqués sur les « lenteurs » de l'administration, les premiers rappellent tout aussi régulièrement aux seconds qu'ils sont à la tête de la province (celle du Cape Occidental) où sont observées les manifestations parmi les plus violentes (voir, notamment, UNDERHILL G., « Service delivery: DA, Zuma lumped together », *Mail & Guardian*, 17-23 août 2012).

49. « Political participation », B. KLANDERMANS, M. ROEFS & J. OLIVIER (dir.), *The State of the people*, op. cit., p. 215.

occidentales, « les mobilisations protestataires sont [...] le plus souvent perçues comme une irruption de profanes – à ce titre profanatrice – dans la gestion des affaires publiques et comme une remise en cause illégitime du monopole des professionnels⁵⁰ », ce soupçon⁵¹ n'a *a priori* pas cours dans le contexte sud-africain. L'histoire de ce pays a en effet contribué à faire de la contestation un moyen de participation politique *comme un autre* (ou presque) aux yeux de très nombreux Sud-Africains⁵² : l'espace politique institutionnel étant, sous l'apartheid, interdit aux non-Blancs, c'est au cœur du mouvement social que s'est cristallisée une grande partie de l'expression politique de ces populations. Cet univers s'est donc consolidé au fil du xx^e siècle, gagnant en autonomie *via* l'affirmation de légitimités, de logiques ou encore, de références propres. Les paramètres de cette situation ont néanmoins été modifiés à partir du milieu des années 1990, alors même que le « mouvement social » donnait à la jeune « Nation arc-en-ciel » un certain nombre de ses dirigeants. Le nouveau régime avait en effet pour particularité d'offrir d'autres formes de participation et de représentation aux populations non-blanches.

Parce qu'elle est particulièrement malléable, la question de la définition et de la place de la contestation dans l'Afrique du Sud contemporaine, doit, pour gagner en précision, s'appuyer sur d'autres interrogations. La première d'entre elles peut sembler très élémentaire dans la mesure où elle revient à se demander *qui* conteste. Déterminer l'identité des protestataires est pourtant loin d'être anodin, notamment parce que cette démarche, on le verra, met en lumière les répercussions de certaines des mutations affectant le monde politique depuis le milieu des années 1990. Une autre interrogation consiste à se demander *comment* l'on conteste dans l'Afrique du Sud post-apartheid, après ces années de lutte contre la ségrégation qui ont régulièrement vu des milliers de femmes et d'hommes se rassembler pour manifester. En cherchant à répondre à une telle question, il ne s'agit pas *seulement* de s'intéresser aux formes prises par l'actuelle protestation mais, également, de bien isoler ce vers quoi est dirigé le mécontentement social. Pour le dire autrement, comment conteste-t-on des mesures et des politiques le plus souvent déterminées et incarnées par les représentants de l'African National Congress (ANC) ? Au pouvoir depuis 1994, le parti jouit en effet d'un impressionnant capital politique, lequel repose en grande partie sur son statut de « libérateur », une situation qui n'est d'ailleurs pas sans rappeler celle du Parti du Congrès (Indian National Congress) dans l'Inde post-coloniale⁵³. À la

50. CORCUFF P. & MATHIEU L., « Partis et mouvements sociaux : des illusions de "l'actualité" à une mise en perspective sociologique », *Actuel Marx*, n° 46, 2009, p. 76.

51. Voir l'introduction de LUCK S. & DECHEZELLES S. (dir.), *Voix de la rue ou voie des urnes ? Mouvements sociaux et partis politiques*, Rennes, Les Presses Universitaires de Rennes, coll. « Res Publica », 2011.

52. La *normalité* de la protestation se vérifie d'ailleurs dans la réaction affichée par la plupart des dirigeants nationaux de l'ANC. Sévères avec les meneurs, ils disent en revanche reconnaître le bien-fondé des manifestations et condamnent régulièrement l'« incompétence » des élus locaux et de leur administration dans la gestion des revendications populaires.

53. Le Parti du Congrès domina en effet la vie politique indienne de l'Indépendance jusqu'au milieu des années 1970.

tête d'une écrasante majorité de municipalités⁵⁴ et de la plupart des provinces⁵⁵, l'ANC domine tous les scrutins - locaux ou nationaux - depuis la fin de l'apartheid⁵⁶, même si l'accroissement de l'abstention et la non-inscription sur les listes électorales depuis 2000 aide à relativiser l'ampleur de ces succès⁵⁷. En sus de cette puissance électorale, l'ANC a développé une stratégie de déploiement de ses élites (nationales et locales) dans d'autres secteurs que celui dévolu à la politique, qu'il s'agisse de la communication, des médias, de l'industrie, des énergies, des entreprises publiques ou de la justice⁵⁸. C'est par conséquent aux politiques et orientations définies par un parti presque omniprésent dans la société sud-africaine que les protestataires s'attaquent. Plus ou moins directement, comme on le verra. Ces offensives se construisent en outre sur un « matériau » qui peut intriguer le lecteur occidental. Se joindre à des rassemblements ou manifester dans la rue en entonnant des chants de colère ou de plainte renverrait en effet à une forme bien particulière de la politique : la « politique populaire ». Cette appellation doit évidemment plus à un travail de conceptualisation intellectuelle et universitaire⁵⁹ qu'aux mots de ceux qui en sont les premiers témoins et acteurs, ces derniers ne conférant pas forcément une charge politique à tout ce qu'ils font ou entreprennent presque au quotidien. Il arrive, par exemple, que ces actions soient effectuées sans conviction et avant tout justifiées par une forme d'habitude ou de routine dont les fondements ne sont pas (ou plus) interrogés⁶⁰. Néanmoins, en dépit des exagérations et idéalizations diverses qu'elle induit (celle d'un individu donnant systématiquement un sens à ses actions et les labélisant en connaissance de cause), cette appellation – la politique populaire – recouvre bien une série d'actes, de moments, de discours, de prescriptions et de représentations qui, tous, concourent à organiser et, plus simplement, à diriger la vie au sein des

54. L'Afrique du Sud post-apartheid compte 238 conseils municipaux. L'ANC en contrôlait 163 en 2000, 179 en 2006 et 2011.

55. Sur les neuf provinces que compte l'Afrique du Sud, seule celle du Cape Occidental est dirigée par l'opposition ; en l'occurrence, la Democratic Alliance.

56. Au-delà même du fait que les présidents de la République qui se sont succédés depuis 1994 (Nelson Mandela, Thabo Mbeki et Jacob Zuma) sont bien évidemment issus de ses rangs, l'ANC a, lors des élections législatives organisées en 1994, 1999, 2004 et 2009, rassemblé respectivement 62,65 %, 66,3 %, 69,7 % et 65,9 % des voix.

57. S'ils restent relativement élevés, les taux de participation lors des élections nationales ont cependant eu tendance à décroître depuis le début des années 2000. En 1994 et 1999, respectivement 89,28 et 86,87 % des inscrits étaient allés voter. Ils n'étaient plus que 76,73 % en 2004 et 77,3 % en 2009. Les résultats du recensement rendus publics en 2001 ont, par ailleurs, montré que près de 8 millions d'individus en âge de voter n'apparaissent pas sur les registres électoraux. C'est par conséquent près d'un tiers de l'électorat potentiel qui ne jouissait pas pleinement de cette citoyenneté politique acquise avec la chute de l'apartheid (TERREBLANCHE S., « La démocratie post-apartheid... », art. cit., p. 31).

58. En décembre 2012, la direction du parti affirmait par ailleurs pouvoir compter sur plus de 1,2 million de militants.

59. Voir, entre autres, les quatre volumes de KARIS T. & CARTER G. M. (dir.), *From protest to challenge. A documentary history of African politics in South Africa. 1882-1964*, Stanford, Stanford University Press, 1972 ; ainsi que BEINART W. & DAWSON M. D. (dir.), *Popular politics and resistance movements in South Africa*, Johannesburg, Wits University Press, 2010.

60. Sur cette « évidence » remettant néanmoins en question une vision idéalisée et enchantée de la politique, voir MARIOT N., *Bains de foule. Les voyages présidentiels en province, 1888-2002*, Paris, Belin, coll. « Socio-histoires », 2006.

« communautés », ces voisinages qui composent les *townships* et les campements de logements informels où vit une majorité de non-Blancs. La mise en cohérence de tous ces éléments est également le fait des gardiens revendiqués de cette forme politique (les *leaders* communautaires, activistes sociaux et autres membres des comités de rue ou de quartier). Ceux-ci n'ont de cesse de l'actualiser et de lui conférer du sens, de la présenter comme une culture politique à part entière, naturellement intégrée par les habitants et inscrite dans les traditions populaires. À la différence de l'*autre* politique. Si l'on ne peut lui contester une profondeur historique (celle de ces sociabilités de voisinage dans les mondes noirs et métis qui apparaissent dès la fin du XIX^e siècle), la politique populaire s'est surtout trouvée renforcée au milieu du XX^e siècle, sous le coup de l'institutionnalisation de la ségrégation et de l'interdiction formelle faite aux non-Blancs de participer à la vie politique officielle. Elle a alors pu se confondre avec le principe du « *people's power* » et sa logique de contournement des institutions imposées par l'apartheid, et se cristalliser autour de croyances spécifiques, dont celle d'être façonnée *par* et *pour* les habitants. Aujourd'hui encore, elle occupe par conséquent une place fondamentale au milieu de tout ce qui contribue à réifier la « communauté », à en faire un acteur collectif doué d'une raison et d'une puissance d'action. Assemblées publiques, *leadership* communautaire et autres instances de résolution des différends entre voisins, sont censés rappeler que c'est *de* la communauté que doivent émerger les réponses à ses maux. Cette perception des choses est d'ailleurs d'autant plus forte qu'elle se nourrit des différentes frontières parcourant l'Afrique du Sud. Des frontières physiques tout d'abord, à l'instar de celles qui se dessinent entre les quartiers populaires et le reste des agglomérations. Tracées par l'histoire de l'apartheid, elles n'ont manifestement pas été remises en cause par l'actualité démocratique, la ségrégation raciale d'hier s'étant *simplement* muée en exclusion sociale. Elles contribuent, en outre, à consolider une représentation duale de la société sud-africaine dans l'imaginaire que partagent nombre d'habitants des quartiers les plus modestes : une société où deux mondes (celui des « riches » et celui des « pauvres non-blancs »), aux valeurs et aux normes exclusives, évoluent en totale altérité. Cette perception autorise alors les lignes de démarcation à se faire plus symboliques. Ce sont elles, par exemple, qui s'insinuent entre, d'un côté, un univers de la protestation sociale revendiquant un enracinement dans les marges urbaines et un droit à la légitimité populaire, d'un autre, une sphère d'institutions garantes des formes les plus officielles et orthodoxes de *la politique*.

Une quête de sens

À ces deux questions (*qui?* et *comment?*), peut en être associée une troisième, celle du *pourquoi*. Pourquoi proteste-t-on en Afrique du Sud post-apartheid? Pourquoi des femmes et des hommes se rassemblent-ils si fréquemment dans les rues des localités sud-africaines? Il est toujours un peu périlleux de vouloir répondre à des questions de ce type tant elles conduisent, le plus souvent, à une recherche jusqu'au-boutiste des « motifs », de « l'origine » et/ou des « sources » du

phénomène étudié. À en croire une majorité d'observateurs du cas qui nous intéresse ici, l'affaire serait entendue : les conditions de vie misérables de millions de Sud-Africains porteraient en elles la révolte, comme la nuée porte l'orage. Dans un même ordre d'idées, il faudrait aussi mettre l'accent sur le sentiment de frustration que ressentent assurément nombre d'habitants des quartiers populaires, persuadés que, pour eux et en dépit des promesses de l'ANC, rien n'a changé depuis 1994⁶¹. Même s'ils sont évidemment loin d'être absurdes, ces éléments sous-tendent souvent une rapide et aveuglante « prétention à l'explication⁶² », peu sensible aux « petits » événements, aux micro-transformations ou à la dynamique propre à ce qui est analysé. Leurs auteurs et partisans oublient également que, de par le monde, les individus ont souvent de bonnes raisons de se révolter mais ne le font pourtant pas toujours. Si ce raisonnement était totalement valide, le Tiers-Monde serait ainsi en permanence à feu et à sang. Ces réserves ne doivent cependant pas hypothéquer l'intérêt du « pourquoi ? » Cette question, je l'ai en effet souvent posée aux femmes et aux hommes au centre de cet ouvrage ; pas tant pour traquer les causes de leur engagement que pour essayer de saisir la signification qu'ils donnaient à leur présence dans les cortèges protestataires. Il s'agissait, plus précisément, de laisser se dévoiler ces univers de représentations, d'attitudes ou de normes, auxquels les individus recourent pour apprécier la situation dans laquelle ils se trouvent et (ré)agissent. Ce type d'informations vient rappeler que la contestation sociale ne renvoie pas seulement aux enjeux matériels ou aux impératifs de subsistance qui monopolisent pancartes et banderoles. Des conceptions du *juste* et de l'*injuste* élaborées par les individus, « serait-ce sans le savoir », à partir « des conditions dans lesquelles ils sont plongés⁶³ », mais également diverses « attentes⁶⁴ », notamment en termes de reconnaissance, investissent ce qui se révèle être, au final, un phénomène social complexe⁶⁵. Tout cela n'impose évidemment pas de conférer une valeur explicative déterminante aux valeurs, normes et principes ou aux affects et émotions qui sont mis en scène ou que ne peuvent réprimer des activistes lors d'un entretien ou d'une prise de parole en assemblée générale. Il faut néanmoins les prendre suffisamment au sérieux pour pouvoir élaborer une vision plus large de ce qui importe vraiment dans la vie des gens⁶⁶, de ce qui est au cœur de leur expérience : mis bout à bout, ces éléments

61. En 2000, 31 % des Noirs interrogés considéraient que leurs conditions de vie avaient empiré depuis la chute de l'apartheid (MATTES R. B., « South Africa: Democracy without the people? », *Journal of Democracy*, vol. 13, n° 1, 2002, p. 32).

62. DOBRY M., *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1992 (2^e édition), p. 49.

63. SIMÉANT J., « "Économie morale" et protestation – détours africains », *Genèses*, n° 81, décembre 2010, p. 156.

64. HONNETH A., *Kampf um Anerkennung*, Francfort, Suhrkamp, 1992 ; trad. fr. P. RUSCH, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Les Éditions du Cerf, 2002.

65. AMINZADE R. & MCADAM D., « Emotions and contentious politics », R. AMINZADE, J. A. GOLDSTONE *et alii*, *Silence and voice in the study of contentious politics*, Cambridge & New York, Cambridge University Press, 2001, p. 16.

66. LUTZ K. & WHITE G., « The anthropology of emotions », *Annual review of Anthropology*, 15, 1986, p. 405-436.

n'expliquent peut-être pas dans le détail pour quelles raisons des milliers de femmes et d'hommes *se rebellent*⁶⁷ depuis la fin des années 1990, mais ils aident à mieux comprendre sur quoi les individus s'appuient pour agir. Ils renseignent, en d'autres termes, sur ce qui, aux yeux de ces femmes et de ces hommes, rend la protestation légitime et donne du sens à leurs actions.

Terrain(s) et objet(s) de la recherche

Même si de premières observations ont pu être réalisées au Cap en 2002, 2003 et 2005, l'essentiel des données directement produites pour cette enquête l'a été entre 2009 et 2012. De façon somme toute classique, la délimitation du terrain et de l'objet d'étude s'est faite au croisement de choix et de contraintes. Il s'agissait, tout d'abord, d'étudier des organisations protestataires actives durant cette période, et donc observables dans leurs moindres pratiques. Les recherches restituées dans les pages qui suivent se sont, par conséquent, essentiellement nourries de l'étude de l'Unemployed People's Movement à Grahamstown, d'Abahlali baseMjondolo à Durban et au Cap, du Soweto Electricity Crisis Committee et, dans une moindre mesure, de l'Anti-Privatisation Forum à Johannesburg. Les journées passées aux côtés des militants, dans leurs locaux, lors de déplacements dans les quartiers voisins ou à l'occasion d'actions protestataires, m'ont permis de conduire une quarantaine d'entretiens semi-directifs. Mais cette immersion m'a surtout offert d'être témoin de ce qui constitue le quotidien des organisations : un ensemble de tâches, d'interactions et de moments *a priori* anodins mais qui aident à comprendre comment le mouvement *tient*.

Une quinzaine d'entretiens a également été conduite avec des représentants de certains des groupes que côtoient régulièrement les activistes sociaux : des élus locaux, des syndicalistes, des responsables d'ONG, des intellectuels engagés à leurs côtés et un membre du gouvernement (par ailleurs responsable du Parti communiste). L'enjeu était ainsi de pouvoir, de proche en proche, reconstituer l'environnement dans lequel agissent les organisations protestataires.

Les conditions dans lesquelles s'est fait le choix des organisations étudiées ont donc été largement influencées par l'état même de la protestation à la fin des années 2000. Mais cela n'hypothèque pas la représentativité des collectifs finalement retenus. Ces derniers sont, tout d'abord, actifs dans des zones populaires, aux marges des grandes et moyennes agglomérations, là où s'observent les principales vagues de *service delivery protests* depuis le début des années 2000. Leur sélection offre par ailleurs de prendre en compte les principales bases sociales de la protestation post-apartheid, ces publics qui manifestent régulièrement, du Cap à Durban, et dont les caractéristiques reflètent avec précision les termes de la question sociale contemporaine ; une question sociale essentiellement construite autour du logement, thématique au cœur des revendications protestataires depuis plus de quinze ans (un logement décent, pourvu d'accès à l'eau et à l'électri-

67. GURR T., *Why men rebel*, Princeton, Princeton University Press, 1970.

cité, principalement). Si les deux Abahlali baseMjondolo (Provinces du Cap Occidental et du KwaZulu Natal) sont des mouvements de *squatters*, le Soweto Electricity Crisis Committee est, pour sa part, composé de personnes vivant dans des zones d'habitat formel mais frappées par les expulsions, les déconnexions ou l'accès défaillant à des services aussi essentiels que l'assainissement. Quant à l'UPM, il mêle des activistes vivant dans des maisons le plus souvent vétustes et d'autres, comme son fondateur et principal porte-parole, dans des cabanes en matériaux de récupération. Le fait de retrouver ces deux populations (*squatters* et habitants de maisons précaires) interroge l'homogénéité apparente du mouvement social sud-africain : milite-t-on de la même manière lorsque l'on vit dans une baraque en tôle ou sous le toit d'une maison ? Les compositions des collectifs de *squatters* et de « déconnectés » renvoient-ils aux mêmes tendances ? Etc. Ce sont là quelques-unes des questions auxquelles tenteront de répondre les pages qui suivent.